

Pêche hauturière - Aide à la consolidation de la filière pêche

Consolider le coût de production au "cul du bateau".

Modalités de l'aide

Convention Agence rurale/bénéficiaire

Aide "aux jours de mer", pour les marées réalisées dans la Zone Économique Exclusive de la Nouvelle-Calédonie, afin de :

- Consolider le prix de revient des produits hauturiers "au cul du bateau" qui dépend de plusieurs variables non maîtrisables par les pêcheurs (notamment le cours du carburant)
- Inciter les navires à augmenter leur activité.

Pièces justificatives à fournir

Document récapitulatif mensuellement le nombre de jours de mer des différents navires - fourni par le service du parc naturel de la mer de corail et de la pêche

Date limite de reception : 13 décembre 2024

Théau GONTARD

Chargé de mission

 [260960](tel:260960)

 contact@agencerurale.nc